



Compte rendu des échanges

Conseil de quartier Garibaldi - Les Puces

Mercredi 18 juin 2025

Élu.es :

- Michèle Coadic déléguée au Dialogue citoyen
- Merry Liuzzo élue du quartier, adjointe à la Préservation et au développement des Puces
- Faouzi Bertrand, élu de quartier adjoint aux Solidarités, à la Prévention, à l'Insertion
- Britt Petersen, élue du quartier, Déléguée au Tourisme

Ordre du jour :

- ❖ Présentation du conseil municipal des enfants
- ❖ Présentation des *Projets citoyens* travaillés avec le conseil de quartier et vote du projet lauréat
- ❖ Aménagement passage Marie
- ❖ Point aménagement du marché Ottino
- ❖ Travaux du Lidl
- ❖ Réhabilitations immeubles Garibaldien et Seine-Saint-Denis habitat
- ❖ Projet d'aménagement d'un caniparc
- ❖ Aménagement d'une traversée entre la rue Nina Simone et la rue Bauer

Ce compte rendu est complémentaire du document de présentation, qui propose une synthèse des sujets à l'ordre du jour.

1. Présentation du conseil municipal des enfants (CME) par ses membres

Composé de 52 enfants, en parité, élèves de CM1 et CM2, le CME est financé à hauteur de 10 000€ par l'Etat, via un dispositif appelé "Cités éducatives".

Les enfants présents ont expliqué travailler sur un grand nombre de sujets, notamment autour des espaces verts, de la propreté, du recyclage et de l'importance de sensibiliser les [habitant.es](#) à l'ensemble de ces sujets. *"Cette instance permet aux enfants de découvrir le fonctionnement d'une assemblée démocratique, d'expérimenter diverses idées, de s'informer sur différents sujets et reporter leurs travaux ou initiatives aux camarades"* résume Michèle Coadic.

Les six commissions sont les suivantes : Sport, équipements sportifs ; Environnement ; Solidarité ; Culture, visite de lieux de pouvoir ; Aménagement, infrastructure, accessibilité ; Démocratie locale, éducation populaire, projets participatifs de quartier.

2. Projets citoyens

Michèle Coadic rappelle qu'un *"nouveau cadre d'action a été proposé aux habitant.es pour expérimenter des « projets citoyens de quartiers » en 2025. Ceux-ci correspondent à des dépenses d'investissement, c'est-à-dire qu'ils constituent des projets durables, pérennes, d'intérêt public, ne relevant pas de l'événementiel et n'impliquant ni emploi ni mobilisation de personnels municipaux sur du long terme. C'est une première étape pour voir comment cela prend et imaginer une montée en puissance par la suite"*.

Dans ce cadre, 15 000€ ont été attribués à chacun des six quartiers de Saint-Ouen.

Après une présentation des projets imaginés et travaillés avec les [habitant.es](#)

volontaires, les différents projets éligibles ont été soumis au vote :

Projet "Caniparc" : 9 voix. Ce sujet fait l'objet d'une présentation complémentaire pendant le conseil de quartier. Il est travaillé depuis le début de l'année avec un

groupe de propriétaires de chiens souhaitant un espace aménagé spécifique pour leurs animaux.

Projet "aménagement impasse Dauphiné" : 2 voix

Projet "assises avenue Gabriel Péri" : 4 voix

Projet "Corbeilles avec cendriers anti-feux" : 3 voix

L'aménagement d'un caniparc au Boute-en-train est ainsi retenu.

3. Aménagement du passage Marie

Plaine Commune et la Ville souhaitent créer, cet été, une zone de rencontre passage Marie, c'est-à-dire une voie avec une circulation apaisée, où les différents modes de transport peuvent cohabiter. Celle-ci sera en zone 20km/h, largement végétalisée avec des stationnements vélos. La chaussée et le trottoir seront mis à niveau équivalent et des bordures anti stationnements éviteront les nuisances de voitures mal garées.

Plaine Commune essaie de réaliser ses chantiers avec un maximum de matériaux réutilisés que ce soit les pavés ou autres matériaux (enrobé, granit...)

A propos de travaux voirie, quand l'avenue Gabriel Péri pourra-t-elle être refaite ? Les trottoirs sont dégradés.

Ceci est de la compétence du Département. Il est régulièrement interpellé concernant l'état de cette voie mais il faut envisager ces travaux à horizon moyen-long terme. Ceci demande une planification importante et des investissements lourds.

4. Point aménagement du marché Ottino

Cette réhabilitation de la halle doit favoriser l'évolution du marché en imaginant une buvette par exemple qui permettrait d'en faire un lieu de vie, d'échanges et non un simple endroit de passage pour y faire ses courses.

Le compresseur sera démolé et remplacé dans le cadre des travaux du marché. Le nouveau modèle sera plus compact et plus en retrait du marché.

Pourquoi ne pas piétonniser entièrement la voie Ottino ?

L'espace piéton sera élargi avec la voie refaite, mais une piétonnisation entière est trop contraignante pour les commerçants, qui ont besoin de décharger et charger leurs fournitures, ainsi que pour les riverains qui ont des boxes

Comment entretenir le toit de la halle, souvent jonché de débris ?

Un escalier sécurisé permettra l'accès et des passages réguliers seront assurés pour faire enlever les débris et objets abandonnés. La végétalisation fera gagner en qualité visuelle et d'isolation thermique.

5. Travaux Lidl

Le doublement de la surface est rendu possible avec la transformation du sous-sol en espace commercial. Les travaux d'une durée de 8 mois au total, entraîneront la fermeture du magasin pendant 4 mois.

Pourrait-on faire repeindre le toit du Lidl en blanc ? Aujourd'hui en noir, il est une véritable trappe à chaleur pour les habitations qui entourent le magasin.

Cette proposition sera relayée aux responsables du magasin. Cela va dans le sens de la transition écologique.

Les livraisons sont particulièrement gênantes et bruyantes avec plusieurs passages par jour, parfois la nuit à 1h ou 4h du matin. Peut-on réguler cela ?

9 à 13 camions livrent chaque jour rue Edouard Vaillant, ce qui est un problème pour une voie aussi étroite. La Ville a demandé à Lidl de lui transmettre un planning précis de ses livraisons. L'enseigne s'est engagée à rationaliser le nombre de camions de livraisons quotidiens pour ne pas avoir d'augmentations malgré le doublement de la surface. On réfléchit à un dispositif qui facilite la chaîne logistique. Un rappel sera fait aux exploitants du site pour respecter les délais légaux de livraison.

6. Aménagement d'un caniparc

Suite à plusieurs réunions avec les propriétaires de chiens, dont une sur site au Boute-en-train, il a été décidé d'un aménagement temporaire sur le terrain de basket au Boute. Un caniparc dédié sera aménagé courant 2026-2027 avec deux sites définitifs possibles : le parc Edouard Vaillant ou le jardin éphémère.

Ces sites offrent la possibilité d'un espace large (+ de 350 m²), d'un accès à l'eau et d'un sol souple, soit les prérequis demandés par les propriétaires pour ce type d'espace.

Les services continueront de travailler avec un groupe de propriétaires pour faire aboutir le projet selon les attentes voulues.

Dans le cadre de la mise en place des groupes de travail "projets citoyens", l'aménagement d'un caniparc a été proposé et soumis au vote. Ce projet lauréat permettra d'améliorer les premiers aménagements déjà mis en place par les services techniques de Saint-Ouen.

7. Aménagement d'une traversée entre la rue Nina Simone et la rue Bauer

Afin de désenclaver les circulations dans le secteur du stade Bauer, un mur est proposé à la destruction rue Nina Simone. Cet abattage permettrait de faciliter les cheminements et d'éviter une partie de l'avenue Michelet, jugée peu qualitative. Cette voie serait piétonne et permettrait la circulation vélo également.